

COMICE 2025



Bulletin Municipal

Janvier 2026

genouillac-23.fr

BULLETIN MUNICIPAL 139

S	La lettre du Maire	page 1
Contacts		
	Contacts pratiques	page 2
	Les services médicaux et paramédicaux	page 3
	Vos commerçants, artisans et industrie	pages 4 et 5
O	Vie communale	
	Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal	pages 6 à 7
	Citoyenneté	page 8
	Cérémonie du 11 novembre	page 9
	Sainte-Barbe des Sapeurs-Pompiers	page 10
M	La vie du Centre de Secours	page 11
	Médiathèque	page 12
	École primaire	page 13
	Noël de l'école	page 14
M	CCAS : Noël des aînés	page 15
	Etat-civil	page 15
	Travaux	page 16
	Prévention : Défibrillateur automatisé externe et Géocoeur	page 16
A	Vie associative	
	Genouillac en fête (Comité des fêtes), ACCA	page 17
	ACPG/CATM (Anciens Combattants)	page 18
	La Troupe Infernale (théâtre), Chœur de l'amitié, Creuse Avenir 2005 (football)	page 19
I	AAPPMA (pêche), Page en vol, Club de gym	page 20
	Marche Pro Santé	page 21
R	Du nouveau dans les services et chez les commerçants et artisans	page 22
	Genouillac au fil du temps...	pages 23 à 25
	Le Comice Agricole	page 26
	Intercommunalité	page 27
E	Association de développement du pays de Bonnat-Châtelus-Malvaleix	pages 28 et 29
	SPANC	page 29
	Fibre	page 30
	EVOLIS Calendrier de ramassage des déchets	page 31
	Météorologie	page 32
	Agenda	page 33

La lettre du maire



L'évènement n'est pas commun. Genouillac a eu la joie d'accueillir Ana, jeune demoiselle née sur notre Commune à la Tuilerie, pour être précis. Une naissance dans notre petite citée n'avait pas eu lieu depuis plus de 50 ans. C'est un retour vers le passé qui fait chaud au cœur. Félicitations aux parents.

Comme prévu, une grande partie des travaux à l'école a été réalisée.

L'isolation des greniers est terminée et la pose des portes et fenêtres aussi. La commission ad hoc du Conseil Municipal a choisi une couleur attrayante pour les lieux. Grâce à ces équipements, nos chérubins auront un confort thermique et phonique supplémentaires.

Pour 2026, le futur Conseil Municipal aura la tâche de terminer ces travaux, notamment la réfection de la cour, qui devront impérativement être réalisés pendant les congés d'été. Tout est calé, y compris le financement, subventions comprises.

La jeunesse est une priorité. Sous peine de me répéter, l'école doit être l'objet de nos attentions ; c'est un pilier de l'attractivité de notre Commune au même titre que la santé.

Le quartier de la rue des Mousseaux va faire l'objet de travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que le remplacement du système d'éclairage en particulier au Verger. La place de l'église et celle de l'école des filles seront équipées de leds. Les riverains vont subir quelques désagréments durant le temps du chantier. Je sollicite la compréhension de ceux qui vont les subir.

Le mandat s'achève. Il a débuté dans le chaos avec la covid et ses privations. Chacun aura sa version de la gestion de cet évènement hors du commun. En tous cas, dans le doute d'une épidémie, le confinement est malheureusement la solution la plus adaptée. Une certaine bureaucratie urbaine a compliqué cette pandémie. On ne gère pas la ruralité comme le centre d'une grande ville.

Nos associations locales ont animé le village toute l'année. Il y en a pour tous les goûts et envies : gymnastique, théâtre, football, chasse, pêche, danses, concerts, brocantes, etc...

Les responsables et les bénévoles se dépensent, sans compter leur temps, pour animer la Commune. Pour preuve, le vif succès de la journée du comice agricole.

La convivialité est de mise en cette fin d'année. Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2026 que nous pourrons fêter ensemble :

Vendredi 16 janvier 2026 à partir de 19 heures à la salle des fêtes.

Encore et toujours à votre service.

Jean-Claude Auroousseau

Contacts pratiques

Services administratifs

MAIRIE :

2 place de l'école d'agriculture 05.55.80.74.25.
 Courriel : mairie@genouillac-23.fr
 Site Internet : genouillac-23.fr
facebook.com/mairie-de-genouillac-23
 Accueil du lundi au jeudi 8h30-12h30 / 13h30-17h30,
 le vendredi 8h30-12h30 / 13h30-16h30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHE :

1 rue des Violettes, 05.55.80.88.01
 Courriel : accueil@portesdelacreuseenmarche.fr
 Site internet : portesdelacreuseenmarche.fr
 Accueil du lundi au jeudi 9h-12h / 13h30-17h, le vendredi 9h-12h

A.D.P.B.C (CHARTRE INTERCOMMUNALE) :

1 rue des moutons—Châtelus-Malvaleix 05.55.62.80.92
 Accueil les lundis, mardis et jeudis 9h-12h / 14h-17h30

BUREAU DE POSTE :

1 place de l'église
 Accueil du lundi au vendredi 9h -12h /14h -16h45

MAISON FRANCE SERVICES :

La Poste 1 Place de l'Eglise 05 45 29 55 88
 Courriel : genouillac@france-services.gouv.fr
 Accueil du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-16h45 - mercredi 9h-12h

Services jeunesse—famille

ÉCOLE PRIMAIRE/MATERNELLE :

Directrice, Marie CHRISTY 05.55.80.80.28

GARDERIE :

Accueil les jours scolaires 7h-9h/16h30-18h30.

LOULOUCRÈCHE :

2 Rue de la Fontaine, 05.87.56.01.27

Courriel : enfance@portesdelacreuseenmarche.fr

LOLOUBUS :

Halte garderie et RAM itinérants 06.68.73.30.35

Courriel : enfance@portesdelacreuseenmarche.fr

ACCUEILS DE LOISIRS :

ALSH Portes de la Creuse en Marche

Courriel : jeunesse@portesdelacreuseenmarche 07.85.22.38.63

Accueil les mercredis et vacances scolaires 7h30-18h

SQUAT'ADOS :

squatados@orange.fr 06.60.31.67.51

TISS'ÂGES :

tissages@orange.fr 07.64.74.87.85

Infos sur la Commune

Population : 731 habitants (au 1er janvier 2026)

Superficie : 3576 hectares

Altitude moyenne : 350 mètres

Wifi disponible gratuitement dans le centre bourg

Services à la personne

SERVICE DE SOINS À DOMICILE :

Angéla CHABROULET, directrice
 1B Place de la Perception 05.55.80.84.51.
 Accueil du lundi au vendredi 8h-12h / 13h30-16h30,
 le mercredi de 8h à 14h

REPAS À DOMICILE :

A.D.P.B.C 05.55.62.80.92

ASSISTANTE SOCIALE :

Pôle Cohésion Sociale Guéret 05.44.30.25.40

Bibliothèque

MÉDIATHÈQUE MAURICE TEINTURIER :

1 place de l'église (1er étage, ascenseur)
 mediatheque@genouillac-23.fr 05.55.80.35.21
 Accueil du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Services d'urgence

Sapeurs-Pompiers 18

SAMU 23 (Guéret) 15

Gendarmerie Châtelus-Mx : 05.55.80.70.04 ou 17

Médecin de garde : 116 117

Services des eaux (urgences)

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Vallée de La Creuse

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) Nord Creuse

Contactez la SAUR au 05.87.23.10.09

Pour Chambon, contactez Véolia au 05 61 80 09 02

Services divers

LOCATIONS : logements, salles (réunions, conférences, manifestations...) 05.55.80.74.25 (mairie)

MARCHÉ : Les mardis de 8h à 12h30 place de l'école des filles

COURT DE TENNIS : dans l'enceinte du stade

HORAIRES DÉCHÈTERIE : mardi, mercredi, vendredi, samedi de 14h à 18h. (sauf jours fériés)

Gîtes

Gîte Clévacances 11 grande rue 05.55.80.74.25

Chez Francis 2 Le Pont des Sauvages 06.59.39.39.17

Gîte des Gouttes 2 Les Gouttes 06.73.93.01.79

Gîte des Mouillères 7 Montfargeaud 06.11.09.24.59

La pépinière 6 Grand Argère 06.45.41.91.43

Le Refuge (Grande capacité) Montfargeaud 06.75.03.41.94

Services médicaux et paramédicaux

Médecin

Docteur LAURENT Sylanda

1A place de la Perception-Genouillac

05.19.37.00.23

Médecin de garde, composez le [116 117](#)

en semaine à partir de 20 h

et le samedi à partir de 12 h .

Infirmière en pratiques avancées

renouvellement de traitements chroniques

AUMARECHAL Armelle

9 grande rue-Genouillac

05.19.37.00.23 / 07.88.70.54.78

Infirmière Asalée

prévention et suivi des maladies chroniques, test mémoire,
sevrage tabagique, apnée du sommeil

DESCOUT Elodie

1A place de la Perception-Genouillac

07.54.37.19.20

Pharmacies

Genouillac 05.55.80.74.07

Clugnat 05.55.65.05.68

Bonnat 05.55.62.10.12

Châtelus-Malvaleix 05.55.80.83.38

Soumens 05.55.65.41.54

Boussac :

Pharmacie de la Place 05.55.65.00.59

Pharmacie du Château 05.55.65.02.78

**En cas d'urgence, composez le numéro de votre
pharmacie habituelle, le 32 37 ou**

<http://www.3237.fr/>

Dentistes

Docteur DARTIALH Axel

32 avenue de la liberté-Bonnat

05.55.80.38.29

Dentistes de garde

Uniquement le dimanche et les jours fériés de 9h à

12h : 09.60.40.44.80

Du lundi au samedi de 10h à 12h

et de 14h à 18h : 0805.69.06.07

Infirmiers à domicile

GENOUILLAG - 1 C PLACE DE LA PERCEPTION

Cabinet Infirmiers à domicile 05.55.80.74.22

BOUCHET William

LASFARGEAS Antoine

COUSSAY Emmanuelle

ESCOUBEYROU Marc

Kinésithérapeutes

GENOUILLAG

COMPAN Juliette - 05.44.30.73.50

BONNAT

Cabinet de kinésithérapie - 05.55.81.03.20

GAZZO Fabienne, GRAVERON Laurence,

RIBAULT Alain, SCHWEYER Lucas

MOUTIER-MALCARD

VILLEDIEU Alexis— 07.56.92.46.23

Ambulance

GENOUILLAG

A.D.C SARL 05.55.80.63.05/02.54.06.91.24

**Pour obtenir les services d'une ambulance la nuit
et le week-end , composez le 15.**

Taxis

A.D.C SARL 05.55.80.63.05

Taxis MERCIER 05.55.80.72.72

GENOUILLAG—SITE SANTÉ DU POTEAU

Ostéopathe

CHAVEGRAND Audrey

06.01.04.3949

chavegrand.osteob@gmail.com

Psychothérapeute

MAGNIN Didier

06.87.51.36.37

did.magnin@gmail.com

Diététicienne

CURTET Stacha

06.03.66.90.86

stacha.diet23@gmail.com

Hypnothérapeute

HERMITTE Roland

06.21.66.33.19

hupnologis@gmail.com

Activité physique avancée

BARD Adeline

06.09.50.47.56

adeline.bard@gmail.com

Consommons LOCAL

vos commerçants, artisans et industrie

Industrie

S.A. Eurocoustic Saint-Gobain

05.55.80.57.00

Z.I. de Bellevue

23350 Genouillac

Restauration sur place et à emporter

Joy's diner

06 59 32 21 97

Aire de repos du pont

23350 Genouillac

Boulangeries – Pâtisseries

Boulangerie Villebasse

05.55.80.75.42

5 Avenue de La Gare,

23350 Genouillac

Au pain authentique

05 55 80 70 47

10 place de l'Église,

23350 Genouillac

La ferme du Pont-Neuf

(Vente directe à la ferme)

07.78.80.67.16

Le Pont Neuf

23350 Genouillac

gaec.pontneuf@mailo.com

La ferme du Pont Neuf

Service traiteur - événementiel

Paul-Antoine Goigoux

06 75 03 41 94

contact@tablegrandpere.fr

Superette- Tabac - Presse - jeux

Vival

05.55.62.68.61

2 place de l'école des filles

23350 Genouillac

Vival Genouillac

Coiffure mixte

An Gel'Coiffure

05 55 80 41 28

11 Pl. de l'Église,

23350 Genouillac

Station-service

Ets Brimal

05.55.80 82.62

2 Le Poteau,

23350 Genouillac

Boucher – Traiteur

La Genouillacoise

07.50.75.87.10

12 place de l'église,

23350 Genouillac

La Genouillacoise

Magasin de matériaux

Ets Chausson

05.55.80.84.24

1 Le Poteau,

23350 Genouillac

Magasin agricole - Matériaux - Quincaillerie

Vioux Dubois

05.55.51.13.34

Le Poteau

23350 Genouillac

genouillac@vioux-dubois.com

www.viox-dubois.com

Vioux Dubois

viouxduoboisagriculture

Vioux Dubois SA

Négociant – Vins - Matériaux Quincaillerie - Relais colis

Ets Guillot

05.55.80.74.01

9 La Gare,

23350 Genouillac

sasguillot@orange.fr

www.guillot-francerurale.fr

Guillot SAS France Rurale

Electricien – Plombier

M. Gendraud Thierry

05.55.80.89.38

4 La Gare,

23350 Genouillac

Nettoyage de toiture

Julius drone

06.77.77.54.24

23350 Genouillac

contact@julius-drone.fr

www.julius-drone.fr

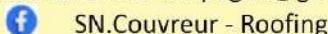
Julius drone

**Charpente-Couverture
Zinguerie**

Nicholson Steven

06.02.32.27.77/06.74.77.14.92
14 route de La Châtre,
23350 Genouillac

sn.toitures.de.campagne@gmail.com



MCC

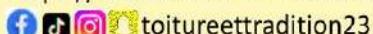
06.05.24.56.35
14 Les Chiers
23350 Genouillac
mcc19.charly@gmail.com

Toiture et Tradition 23

07.60.68.82.45
20 rue du Verger
23350 Genouillac

toitureettradition23@gmail.com

<https://toiture-tradition-23.odoo.com>



Travaux publics

Chireix Alain TP

06.81.61.33.73
1 villa des pêchers
23350 Genouillac

Travaux agricoles

Terrassement

Paille Belot Fourrages

05.55.41.10.21
Marcibeau
23350 Genouillac

Garage - Peugeot

Aujean SARL

05.55.80.75.45
3 Le Poteau
23350 Genouillac

Contrôle technique auto

C.T.B.S.M. AS Auto sécurité

05.55.62.47.92
48 D Vieille Route,
23350 Genouillac

Pharmacie

Pharmacie de Genouillac

05.55.80.74.07

3 grande rue
23350 Genouillac

Taxis - Ambulances

A.D.C SARL

05.55.80.63.05

02.54.06.91.24
4 Le Poteau
23350 Genouillac

Taxis Mercier

05.55.80.72.72

16 rue des Mousseaux
23350 Genouillac

Pompes funèbres

Pompes Funèbres Chalumeau

M Dechatre Lionel

05.55.81.20.81

9 Rue de La Gare,
23350 Genouillac
pf.chalumeau@funeservice.fr
www.pfchalumeau.com

Service de nettoyage et entretien

Maison et services (pour les particuliers)

Services Pro (Pour les professionnels)

05.55.81.07.94

La Cour
23350 Genouillac

maisonetservices.creuse@gmail.com

Paysagiste

SAS Marie

05.55.80.83.60

30 Montfargeaud,
23350 Genouillac

Motoculture

Ets Gaudin

05.44.30.14.33

Les Chardris,
23350 Genouillac

Agents immobiliers

Sylvie Ranty

Conseillère Immo réseau

06.60.16.51.91

20 Ter Montfargeaud
23350 Genouillac

s.ranty@immo-reseau.com

Sylvie Ranty (Immo réseau France)

Louis Compan

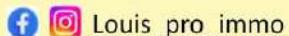
Conseiller ORPI

06.85.43.25.85

3 Fromenteau
23350 Genouillac

lcompan@orpi.com

<https://www.orpi.com/marche-limousin/>



Gîtes

Gîte Clévacances

05.55.80.74.25

11 grande rue
23350 Genouillac

Chez Francis

06.59.39.39.17

2 Le Pont des Sauvages
23350 Genouillac

Gîte des Gouttes

06.73.93.01.79

2 Les Gouttes
23350 Genouillac

Gîte des Mouillières

06.11.09.24.59

7 Montfargeaud
23350 Genouillac

La pépinière

06.45.41.91.43

6 Grand Argère
bprc@cegetel.net

www.lapepiniere-genouillac.com

le Refuge

Gîte Grande capacité

06 75 03 41 94

Montfargeaud
23350 Genouillac

Vie communale

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2025

Présents :

M. AUROUSSEAU Jean-Claude,

M. MARCON Yves,

MME ROUSSILLAT Florence,

M. GENDRAUD Alain,

M. MEYRAT Jean-Pierre,

M. FOREST Christophe,

M. GUETAT Philippe,

MME COUDIERE Françoise,

MME JOACHIM Sylvie,

MME AUDOUX Annie,

M. SANTINON Emmanuel,

M. THAL Serge,

M. GUILLOT Laurent.

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.

I. Bâtiment boucherie : l'emplacement des groupes froids dans la cave est inadapté (dégagement de chaleur). Le Conseil Municipal donne son accord pour les déplacer à l'extérieur et accepte le devis à l'unanimité.

II. Personnel communal : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas adhérer à la mutuelle conventionnée du Centre du Gestion. La participation obligatoire de la Commune sera de 15 euros à compter du 1^{er} janvier 2026 pour les agents ayant un contrat de mutuelle labellisée.

III. Modification statutaire du SDEC (Délibération n°23089-2025-0034-DE) : accord à l'unanimité.

IV. Création d'un syndicat pour le portage d'un SCOT départemental avec les 9 EPCI adhérents (Délibération n°23089-2025-0033-DE) : accord du Conseil Municipal (1 voix Contre, 4 voix Pour, 9 Abstentions).

V. Garderie périscolaire et cantine (Délibération n°23089-2025-0036-DE) et (Délibération n°23089-2025-0037-DE) : modifications des règlements intérieurs validées à l'unanimité.

VI. Questions et informations diverses :

Communauté de Communes : assainissement : demande de versement des excédents de trésorerie : le Conseil Municipal attend le versement des autres communes.

Location du logement T1, Place de l'école des filles : accord pour une location meublée sous réserve du coût de l'aménagement. Le loyer mensuel en meublé sera de 250 euros.

Déclic : marché de Noël 2025 : le Conseil Municipal autorise le Maire à demander des excuses écrites nominatives de la part de l'auteur du mail désobligeant quant à la mise à disposition de la salle polyvalente pour le marché de Noël.

Panneaux directionnels : le Maire va demander au Conseil Départemental de revoir les panneaux qui sont en partie effacés.

Église : la porte principale va être rafraîchie avec une couleur bordeaux. Un devis sera demandé à l'entreprise Fleury.

Remerciements

VII. Agrivoltaïque (Délibération n°23089-2025-0035-DE) : Avis défavorable à l'unanimité concernant l'agrivoltaïsme.

VIII. Avancée des dossiers de la réunion du 13 juin 2025 : Le Maire fait le compte-rendu sur l'avancée des dossiers étudiés lors de la réunion du 13 juin 2025.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2025

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.

Présents :

M. AUROUSSEAU Jean-Claude,

M. MARCON Yves,

MME ROUSSILLAT Florence,

M. GENDRAUD Alain,

M. MEYRAT Jean-Pierre,

M. GUETAT Philippe,

MME COUDIERE Françoise,

MME JOACHIM Sylvie

MME AUDOUX Annie,

M. THAL Serge,

M. GUILLOT Laurent.

Aentes excusées :

M. FOREST Christophe,

(pouvoir à Alain GENDRAUD),

MME BELOT Amélie

(pouvoir à Florence ROUSSILLAT),

M. SANTINON Emmanuel

(pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU).

Lesquels forment la majorité
des membres en exercice.

Secrétaire de séance :

MME ROUSSILLAT Florence.

I. Demandes de DETR 2026 (Délibération n°23089-2025-0039-DE) et (Délibération n°23089-2025-0040-DE) : le conseil municipal sollicite une subvention au titre de la DETR 2026 concernant la réfection de la route de Prébourgnon et également pour la défense incendie aux villages de Montfargeaud et Rebouyer.

II. Tarifs communaux 2026 : les tarifs restent inchangés.

III. Liquidation et mandatement des dépenses d'investissement (Délibération n°23089-2025-0041-DE) : accord à l'unanimité.

IV. AAA2.3 : demande de soutien / participation « La Creuse à croquer, festival des saveurs locales » : avis défavorable à l'unanimité.

V. Personnel communal : Mise à jour du RIFSEEP et du règlement intérieur (Délibération n°23089-2025-0038-DE) : les mises à jour du RIFSEEP et du règlement intérieur sont validées à l'unanimité. Le Conseil Municipal demande que le personnel de la Mairie travaille 35h et non 36h à compter du 1^{er} janvier 2026.

VI. Evolis 23 : modification des statuts / retraits de Communes (Délibération n°23089-2025-0042-DE) : le conseil municipal valide à l'unanimité le retrait de 21 Communes et la modification des statuts.

VII. Questions et informations diverses :

- Ligue contre le cancer : remerciements concernant la subvention accordée ;
- ADPBC : le conseil municipal prend acte de la dénonciation de la convention de location des bureaux ;
- Assainissement : le Maire donne lecture du bilan agronomique 2025 des épandages de boues ;
- Achat machine à glaçons : accord à l'unanimité ;
- Achat vaisselle salle des fêtes : accord à l'unanimité ;
- Église : demande de devis pour les cloches ;
- Remerciements.

VIII. Décision du Maire : le conseil municipal valide la décision n°23089-2025-0003.

IX. Avancée des dossiers de la réunion du 3 octobre 2025 : Le Maire fait le compte-rendu sur l'avancée des dossiers étudiés lors de la réunion du 3 octobre 2025.

Citoyenneté

Inscription sur les listes électorales

Pour toute demande d'inscription sur les listes électORALES, il convient de compléter son dossier des pièces justificatives suivantes et de le déposer en Mairie : Le cerfa 12669*02, une pièce d'identité, un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Élections municipales : changement du mode de scrutin

Les 15 et 22 mars 2026, vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants suite à une loi du 21 mai 2025. Désormais, le **scrutin de liste partiaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ? Désormais, **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme **nul** et ne sera donc **pas comptabilisé**.

Vous pouvez également faire cette demande en ligne. La date limite d'inscription sur les listes électORALES pour les municipales 2026 est fixée au 4 février pour les inscriptions en ligne et au 6 février pour les inscriptions papier.



Du nouveau au niveau du vote par procuration :

Vous allez être absent le jour du vote d'une élection ? Vous pouvez charger un électeur inscrit ou non sur la même liste électorale que vous de voter à votre place.

Pour cela, vous devez faire une procuration de vote.

Vous avez plusieurs solutions :

Vous pouvez aller **en personne** avec un justificatif d'identité dans un des lieux suivants :

- Police nationale (où que soit le commissariat)
- Gendarmerie (où qu'elle soit)
- Tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence
- Lieu accueillant du public (défini par le Préfet).

Pour remplir le formulaire (que vous pouvez avoir préalablement rempli et imprimé en ligne sur service-public.gouv.fr), vous devez notamment indiquer votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place : il figure sur la carte électorale.

Vous devez également indiquer les noms, prénoms et date de naissance de l'électeur chargé de voter à votre place.

Vous pouvez faire une procuration 100% dématérialisée avec France Identité.

Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée : elle nécessite l'application France Identité + la Carte Nationale d'identité nouveau format et un déplacement en mairie habilitée.

Ou **1** Récupérez auprès de votre mandataire : son numéro d'électeur et sa date de naissance OU toutes ses données d'état civil et sa Commune de vote.

2 Effectuez votre demande de procuration en ligne en vous identifiant avec France Connect sur maprocuration.gouv.fr

3 Authentifiez-vous avec votre identité numérique certifiée. (Cette démarche est accessible uniquement pour les utilisateurs disposant d'une identité numérique certifiée sur France Identité)

4 Vous recevrez un courriel de Maprocuration dès l'enregistrement par votre commune de vote.

Cérémonies

11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, la France commémore l'armistice de la guerre entre l'Allemagne et la Triple Entente (France, Grande-Bretagne, États-Unis) actant la fin de la Première Guerre mondiale.



SAINTE-BARBE DES SAPEURS-POMPIERS



SAPEURS-POMPIERS



La vie du Centre d'Incendie et de Secours

Cross des Sapeurs-pompiers de la Creuse

Le samedi 4 octobre 2025 a eu lieu le Cross des sapeurs-pompiers de la Creuse, à Guéret au plan d'eau de Courtille, avec la participation de nos Jeunes Sapeurs-Pompiers.

On a pu noter une 2ème place pour le JSP Lucas Bocquet.



Une intervention peu commune



Manoeuvre Lot de Sauvetage et de Protection Contre les Chutes



Manoeuvre incendie



Journée de la Résilience

Samedi 13 Octobre 2025, de 9h à 12h, les sapeurs-pompiers de Genouillac ont organisé la Journée de la Résilience. Mise en place par le gouvernement, elle vise à diffuser la culture du risque et de la résilience à l'ensemble de la population.

Le public a pu participer à une sensibilisation aux risques du quotidien, à des ateliers de prévention et à des démonstrations et initiations aux gestes qui sauvent.



Bienvenus...

En ce mois de décembre, souhaitons la bienvenue à notre nouvelle recrue, Fabio Contarin, qui vient compléter notre effectif au Centre d'Incendie et de Secours de Genouillac.

Dans les prochaines semaines, nous attendons la validation des dossiers en vue de l'incorporation de nouvelles recrues.



Jeunes Sapeurs-Pompiers

Les jeunes sapeurs-pompiers de secteur (Genouillac-Boussac - Gouzon) pour la rentrée de 2025-2026, avec leurs Référents du CIS Genouillac, Quentin Vallot et Rémi Aubierge.



Médiathèque

RETOUR SUR LES ANIMATIONS



LES ANIMATIONS RÉGULIÈRES

Toute l'année, la médiathèque anime des ateliers et va à la rencontre de ses lecteurs.



ECOLE

LA SEMAINE DU GOÛT Voyage culinaire autour du monde



Apprendre à bien se nourrir : L'éducation à la nutrition intervient en classe, dès l'école maternelle où les enfants acquièrent leurs premières habitudes alimentaires.

Dans le cadre du *Label Edusanté* obtenu par l'école de Genouillac l'an passé, l'accent est mis sur la santé et le bien-être des enfants.

Apprendre aux élèves les règles d'un bon comportement alimentaire et leur faire connaître les effets de l'alimentation sur la santé sont des objectifs travaillés chaque année dans les classes. La *Semaine du goût* permet de mettre l'accent sur ces apprentissages.

Le fil conducteur pour cette année sera « *Autour du monde* » et différents projets s'y rattacheront en littérature, arts, géographie, etc... C'est donc tout naturellement que pour la semaine du goût nous avons exploré les couleurs et les saveurs du monde. Nous avons donc invité les parents et les grands-parents à venir cuisiner avec les enfants et déguster ensuite les préparations lors d'un goûter après la classe.

DES CARTES DE VŒUX POUR NOS AÎNÉS

Réalisation de cartes de vœux en classe, à l'intention des Aînés, qui ont été distribuées dans les colis lors du goûter du CCAS afin de maintenir le lien intergénérationnel entre les enfants et les Aînés.



La classe de maternelle a réalisé une apple pie d'Angleterre et une quiche lorraine de France après un travail sur la pyramide alimentaire.

Les GS-CP ont confectionné des gougères au gruyère de Suisse, du tzatziki avec du pain pita de Grèce et du pain volcanique d'Islande.

Toutes ces recettes intervenaient à l'issue d'un travail sur ces pays ou d'une histoire lue. Les élèves ont été amenés à prendre conscience de l'importance d'un petit déjeuner équilibré (et ils ont testé !) pour être en forme toute la journée.

En CE, après l'étude de la pyramide alimentaire, les élèves ont été sensibilisés sur les besoins en aliments qui varient d'une personne à l'autre selon l'âge et les activités, ainsi que sur l'équilibre des repas. Pour les recettes, ils ont réalisé des lamingtons d'Australie, des montécaos, pâtisseries que l'on trouve en Algérie et au Maroc et des pastéis de nata du Portugal.

Les CM, en sciences, ont travaillé sur les familles d'aliments, la pyramide alimentaire et l'équilibre des repas ainsi que sur les besoins alimentaires en fonction de l'âge et de l'activité physique d'une personne. Ensuite, ils ont cuisiné un gâteau patate de l'île de la Réunion, des beijinhos (petits baisers) de coco du Brésil et des baklavas de Turquie.

Pour compléter ce travail lié au parcours santé des élèves, notamment dans le cadre de la lutte contre l'obésité, une nutritionniste interviendra auprès des classes au mois de janvier.

CANTINE DES COUVERTS ADAPTÉS

Afin de s'adapter au mieux aux petites mains, voici les nouveaux couverts de nos élèves de maternelle.



NOËL DE L'ÉCOLE

Le repas de noël de la Cantine



Le repas de noël : les petits



La chorale de noël



Le repas de noël : les grands

Fête de Noël



Atelier créatif de noël



Atelier Jeux



Les gourmandises

Le Père Noël



Première photo avec le Père Noël



Distribution des cadeaux de noël

C'est dans une ambiance chaleureuse de fête foraine que le Père Noël est venu rendre visite aux élèves de l'école ainsi qu'aux jeunes enfants non encore scolarisés.

Ce combo gagnant n'aurait pas été possible sans l'implication précieuse des partenaires de la Commune. Un immense merci à Tiss'Agés pour le prêt des jeux et notamment à Géraldine pour avoir aidé à préparer la salle ainsi qu'à Julie, Enzo et Paul Antoine GOIGOUX de La Table de mon Grand-Père qui ont ravis les papilles des petits et grands en confectionnant bénévolement pop-corn, gaufres, barbes à Papa et beignets revendus au profit de la coopérative scolaire. Chacun aura pu se désaltérer à la Buvette tenue par les dynamiques délégués de parents d'élèves.

L'équipe municipale remercie également le Père Noël de son détour par Genouillac en cette période si chargée pour lui. Les enfants lui donnent rendez-vous l'année prochaine.

CCAS : Noël des aînés

UN APRÈS-MIDI FESTIF POUR NOS AÎNÉS

Le 6 décembre, le Centre Communal d'Action Sociale a proposé à nos Aînés un après-midi festif et enjoué avec le spectacle de Madame Ragot et Madame Potin de la troupe "Les Trois Coups" de Grand Bourg. Ce spectacle a été suivi d'un goûter à l'occasion duquel les membres du CCAS ont offerts le traditionnel panier gourmand de noël qui, cette année encore, était accompagné d'une carte de vœux créée par les enfants de l'école.



Etat-civil



Naissances

Le 27 septembre
Le 21 octobre

Les noms et dates de naissance des enfants sont publiés avec l'accord de leurs parents.

Décès

Le 6 août	LARUELLE Jean-Luc
Le 7 août	GUILLOT Suzanne ép. GENDRAUD
Le 11 août	CHIREIX Bernard
Le 27 août	BIGOURET Alain
Le 15 novembre	REYGAUD Simone ép. ETEVE
Le 15 novembre	BOARETTO Danièle ép. BUTTE
Le 22 novembre	GAGNERAUD Chantal

Une pensée pour celles et ceux ne figurant pas dans nos registres d'état civil mais qui avaient des attaches sur la commune.

Travaux



ATTENTION

TRAVAUX

Enfouissement des réseaux :

- Rue des Mousseaux,
- Rue du 8 mai,
- Rue des lilas,
- Chemin de la promenade.

Travaux préparatoires

9 janvier implantation des coffrets
À partir du 15 janvier, constat d'huissier

**Début des travaux le 19 janvier
pour une durée de 4 mois en terrassement**

Prévention

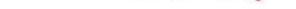
Défibrillateur & Géocoeur

Géocoeur est un panneau connecté aux services de secours, à installer à proximité des défibrillateurs.

Dès qu'un arrêt cardiaque est signalé à proximité, Géocoeur est déclenché: des gyrophares s'activent et un message pré-enregistré est diffusé par un haut-parleur "arrêt cardiaque à proximité, nous avons besoin du défibrillateur, flashez le QR code afin de savoir où l'apporter". L'objectif est d'**alerter** les passants qu'une personne est actuellement victime d'un **arrêt cardiaque**, et qu'elle a besoin d'un défibrillateur.



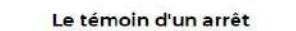
Le témoin d'un arrêt cardiaque appelle les secours



Les signaux sonores et visuels de Géocoeur sont activés par les services de secours quand un arrêt cardiaque est signalé à proximité de ce défibrillateur



En cas d'alerte, je prends le défibrillateur et je scanne le QR code pour recevoir l'adresse où aller



Je me rends le plus vite possible avec le défibrillateur à l'adresse indiquée en suivant l'itinéraire proposé via mon téléphone



J'ai besoin d'aide ?
J'appelle le 112 pour être guidé

Le Géocoeur et le défibrillateur sont installés place de l'église, sur la façade de la Poste et de la Médiathèque.

Vie associative

GENOUILLAG EN FÊTE

Concert Gospel

Le 05 octobre, 80 personnes ont assisté à ce magnifique concert, nous le renouvèlerons en 2027.



Prochain rendez-vous :

- nous projetons d'organiser un concert de jazz et blues au mois d'avril ,
- notre vide grenier annuel se déroulera le dimanche 14 juin ,
- Le coeur des hommes devrait se produire en l'église pour un concert à la fin septembre.

A·C·C·A· Genouillac

Un petit mot pour résumer le début de cette nouvelle saison de chasse.

Notre ACCA Genouillac a vu son nombre d'adhérents augmenter pour atteindre 58 cartes sociétaires et étrangères (personnes habitants hors de la Commune) distribuées cette année.

Preuve que notre passion est toujours très présente dans nos campagnes et qu'elle attire de plus en plus les jeunes.

De plus, le mois d'octobre a été marqué par l'organisation de notre repas annuel où nous avons accueilli environ 130 convives. Nous vous remercions pour votre présence et nous remercions également Jacky et son équipe pour la préparation du repas ainsi que Quentin et son Orchestre pour l'animation de la soirée.

Puisque nous en sommes aux remerciements, nous tenons également à exprimer notre reconnaissance envers nos agriculteurs et propriétaires terriens qui nous permettent de pratiquer notre passion et envers la municipalité pour la mise à disposition de notre local de rendez-vous de chasse.

Thé dansant

Le 02 novembre dernier, une quarantaine de personnes a participé au thé dansant animé par Mélodiz.

Nous prévoyons de reconduire cet évènement l'année prochaine, le 25 octobre. Il sera précédé d'un repas le midi.



Pour conclure, nous adressons à chacune et chacun d'entre vous nos meilleurs vœux pour 2026 et que notre ACCA continue de transmettre des valeurs essentielles comme le respect de la nature et la convivialité.

Bonne et heureuse année à tous !



ACPG-CATM

Les mots du Président : Les rubans de nos vétérans

Nous ne pouvons que nous rendre à l'évidence et constater que « les poilus » de la Guerre 1914-1918 ne sont plus parmi nous ; le dernier vétéran français de ce terrible conflit était Lazare Ponticelli décédé dans la région parisienne le 12 mars 2008 à l'âge de 111 ans...

Pourtant, soyons attentif, il nous arrive parfois dans la vie de chaque jour, de croiser le chemin d'anciens soldats qui, à la boutonnière gauche de leur veston, arborent un ou plusieurs rubans de couleurs...

Ces « ornements » ne sont pas seulement là pour enjoliver le vêtement, mais pour nous rappeler que ces hommes, pendant une période de leur existence, ont combattu pour notre pays et ses valeurs en risquant parfois leur vie.

Oui, ils se sont distingués par leurs actions dans les combats lors des derniers conflits que notre nation a connue :

Guerre de 39-45, Indochine, Algérie et pour les plus « jeunes », les OPEX (Opérations Extérieures) Tchad, Liban, Guerre du Golfe, Afghanistan, Mali, où nombreux de nos enfants n'en sont pas revenus.

Nous, qui croisons ces vétérans, ne prenons pas ça à la légère et réfléchissons un instant à la signification de ces rubans.

Outre leurs appellations officielles (Croix de Guerre 39-45, Croix du combattant, Croix TOE, Valeur militaire) ou commémoratives (Campagne d'Italie 43-44, Campagne d'Indochine, Médaille AFN, Médaille d'Outre-Mer et Médaille OPEX depuis 1995), ils doivent être pour nous le symbole du courage, de l'abnégation de ceux qui méritent de les porter.

Cultivons, face à eux, le devoir de mémoire et saluons, dans notre fort intérieur, cette race d'hommes intègres et exemplaires.

Serge THAL,
Président de l'ACPG-CATM

Cérémonie du 5 décembre : souvenir des Combattants AFN

En ce 5 décembre, j'ai eu l'honneur de représenter notre Section de Genouillac avec notre drapeau lors des Cérémonies au Monument AFN d'Ahun et de Bétête.

C'est dans le souvenir de tous les militaires morts ou disparus dans ce conflit que nous nous sommes recueillis pour rendre un hommage mérité à ces hommes, qui, ensemble, engagés, appelés ou rappelés ont rempli leur devoir.

Nombreux ne sont pas revenus, pour les autres, c'est avec un traumatisme profond qu'ils sont rentrés dans leurs foyers.

Souvenons nous d'eux, n'oubliions jamais.



Cérémonie à Bétête : La Stèle des Américains

Ce 18 juillet, à nouveau, j'ai eu l'honneur d'être invité chez nos voisins de Bétête pour participer à la cérémonie commémorative devant la stèle dite « des Américains ».

Pour tous ceux présents, ces instants ont été le rappel d'un triste événement survenu dans cette Commune Creusoise le 18 juillet 1944.

Terrible « rencontre » entre des Alliés et des éléments d'une Division allemande.

Puisse le souvenir de cette journée mémorable de l'histoire creusoise être toujours perpétuée pour que jamais l'oubli ne s'installe.



LA TROUPE INFERNALE

Vendredi 5 septembre, la Troupe Infernale s'est réunie pour sa traditionnelle assemblée générale... oui, celle où on essaie de rester sérieux pendant au moins cinq minutes. Après avoir présenté les comptes (promis, tout est en ordre !) et fait le bilan de notre dernier spectacle, nous avons procédé à l'élection du bureau. Résultat : aucune révolution, personne n'a fui, le bureau reste donc exactement le même pour la 3^e année consécutive.

Les répétitions ont commencé en octobre et on peut vous assurer une chose : pour cette 27^e saison, la motivation est au rendez-vous...

Voici les dates de nos prochaines représentations :

- samedi 21 mars ouverture du rideau 20h30,
- dimanche 22 mars ouverture du rideau 14h
- samedi 28 mars ouverture du rideau 20h30.

On compte sur vous pour remplir la salle, rire, applaudir et... peut-être même comprendre nos blagues (on a travaillé dessus, promis).

La Troupe Infernale vous souhaite ses meilleurs vœux et vous remercie pour votre fidélité légendaire depuis tant d'années.

Vive l'humour, et à très vite pour de nouvelles bêtises sur scène !



LE CHŒUR DE L'AMITIÉ

Le Chœur de l'Amitié vous présente ses vœux les plus chaleureux pour l'année 2026.

CREUSE AVENIR 2005

Sur le plan sportif les féminines sont en tête de leur groupe après trois matchs joués, et vont rencontrer une équipe supérieure en coupe de la Creuse.

Les Séniors vont faire leur entrée en coupe Gilbert Andrivet, après avoir été éliminée de la coupe de La Creuse par une équipe évoluant un niveau au-dessus.

L'école de Foot se porte bien, les résultats sont là.

La section Foot-loisir, mixte, a également débuté sa série de rencontres.

Une équipe Futsal hommes est engagée en championnat départemental et a pris un bon départ.

La soirée choucroute annuelle a été très appréciée, même s'il y avait un peu moins de monde que d'habitude.

Le loto s'est déroulé sur la commune de Mortroux le 14 décembre, avec de nombreux lots. Il a attiré un grand nombre de participants.

On n'a pas le temps de s'ennuyer à Creuse Avenir, qui ne serait rien sans l'aide précieuse de ses bénévoles.

Les présidents, le bureau, les joueuses, les joueurs et les enfants, vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2026.



A.A.P.P.M.A La Truite Genouillacoise

Amis pêcheurs,

A la fin novembre l'A.A.P.P.M.A. de Genouillac comptait 50 adhérents répartis comme suit :

- 23 cartes interfédérales personne majeure CHI (réciprocité départementale),
- 1 carte personne majeure offre d'automne,
- 9 cartes personne majeure,
- 3 cartes promotionnelles découverte femme,
- 9 cartes personne mineure,
- 1 carte promotionnelle découverte moins de 12 ans,
- 1 carte promotionnelle hebdomadaire,
- 3 cartes journalières.

L'école de pêche de la Petite Creuse, cessant ses activités faute de bénévoles, fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2025. Les enfants souhaitant poursuivre leurs séances de formation ainsi que d'éventuels nouveaux mordus désireux d'apprendre l'art de la pêche, peuvent s'inscrire auprès de l'A.A.P.P.M.A. de Bonnat au sein de son propre Atelier Pêche Nature (A.P.N.) dont les conditions d'adhésion sont particulièrement avantageuses.

Page en vol

25 ans après, Page en vol vous prépare une nouvelle mouture d'une exposition que vous aviez plébiscité et que nous avons mis à jour.

En 2026, nous vous proposons de retourner à l'école et de retrouver vos enfants, vos parents, grands-parents et arrières grands-parents sur les photos d'école de Genouillac que nous avons pu rassembler de 1897 à 2025.

Club de Gym Genouillacois

Le club a repris les cours de zumba le 8 septembre dernier, les cours de fitness ont, eux, débuté le 10 septembre. Nous comptons actuellement 36 adhérents, nous vous invitons à nous rejoindre les lundis et/ou les mercredis soir dans la bonne humeur.



**Nous organisons, comme chaque année,
notre repas dansant le 21 février 2026.**

Venez déguster le frites fondue en vous déhanchant sur le parquet de votre salle des fêtes !
Retenez cette date !

**Venez nombreux vous amuser et danser
lors de cette soirée conviviale et festive !**

Empoisonnement

Nous avions commandé 200 truitelles d'automne que nous aurions pu répartir fin octobre dans des conditions correctes du point de vue hydrologique, malheureusement une incompréhension sur la date de mise à disposition nous a privé de notre demande.

La date de la prochaine livraison sera confirmée par écrit (mail, SMS, courrier ...)

Appel à candidature

Le président ne se représentant pas aux prochaines élections statutaires de décembre 2026, les candidats intéressés pour ce poste sont les bienvenus.

Rappel :

Tout membre actif peut être candidat au conseil d'administration sous réserve d'avoir acquitté la cotisation de l'année en cours et celle de l'année précédente dans la même association.

L'A.A.P.P.M.A. vous souhaite une bonne année 2026 et vous encourage à ALLER A LA PÊCHE

Il nous manque certains noms, nous faisons appel à vos souvenirs pour nous aider à compléter les fiches. Rendez-vous quand vous le souhaitez à la médiathèque !

Page en vol vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

Le bureau du Club de Gym présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026, espérant qu'elle soit sereine et douce.

Qu'elle apporte à chacun santé, bonheur et joie.



Marche Pro Santé

P'ART à CHUTE : Un partenariat entre MarcheProSanté (MPS), La Mutualité Française et la Mairie de Genouillac

Un projet expérimental et innovant pour prévenir les chutes des personnes âgées

Première cause de mortalité accidentelle des plus de 65 ans, les chutes des personnes âgées entraînent des conséquences physiques, psychologiques et sociales. Elles marquent une rupture dans la vie des individus et une perte d'autonomie.



Le plan national anti-chute des personnes âgées a pour but de réduire de 20% les chutes mortelles ou invalidantes des personnes de 65 ans et + d'ici 2026. Il s'articule autour de 5 axes

- savoir repérer les risques et alerter,
- aménager son logement pour éviter les risques de chutes,
- des aides techniques à la mobilité faites pour tous,
- l'activité physique, meilleure arme anti-chute,
- la téléassistance pour tous.

Le parcours proposé à Genouillac en novembre et décembre 2025 est composé de 4 ateliers de prévention, chacun étant supervisé par un chargé de prévention :

- **Mon équilibre en vue**, avec 1 opticien (*Optique des 3 Lacs pour MPS*) et 1 photographe

En quoi la vision a un lien avec l'équilibre et la chute ? Tout au long de la séance, les participants sont plongés dans l'univers de la photographie, des prises de vue, des lumières, des contrastes...



- **Mon équilibre en mouvement**, avec une danseuse et une sophrologue (*A. Da Silva Novais pour MPS*)
Un lien entre mouvement/activité physique et équilibre et chute ?
Les participants sont immergés dans l'univers du mouvement, du corps et de l'équilibre. L'approche artistique permet de mettre en corrélation la pratique d'une activité physique et le corps au fil de l'âge.



- **Mon équilibre dans l'assiette**, 1 cheffe pâtissière, 1 diététicienne (*Stacha Curtet pour MPS*)

Un lien entre l'alimentation et l'équilibre et la chute ?

Les participants sont amenés à s'interroger sur leur consommation alimentaire, ce qui l'entoure et son équilibre. L'approche artistique permet de mettre en corrélation le plaisir, le goût, et la nutrition au fil de l'âge ou comment l'alimentation se joue avec le corps dans son ensemble.



- **A l'écoute de mon équilibre**, avec un musicien et un audioprothésiste

Un lien entre l'audition et l'équilibre et la chute ?

Tout au long de la séance, les participants sont invités à s'interroger sur leur environnement sonore, à jouer et même composer. L'approche artistique musicale et l'audition au fil de l'âge sont en corrélation.

Photos : séance du 1er décembre 2025

Bilan au 3 décembre de l'opération menée à Genouillac (salle des fêtes et site santé du Poteau) : cette action a remporté un vif succès comme en ont déjà témoigné l'ensemble des participants au projet. Ils en sont globalement très satisfaits. Les échanges sont amicaux et bienveillants.

Du nouveau dans les services et chez les commerçants et artisans

TOITURE ET TRADITION 23

Yannick Boyer vient de créer son entreprise spécialisée dans tous les travaux de couverture et de toiture.

Toiture et tradition 23 propose :

- Pose et réparation de toiture
- Travaux de zinguerie
- Isolation et étanchéité
- Nettoyage, démoussage et entretien
- Recherche de fuite
- Pose de fenêtre de toit (type velux)
- Bardage et finitions extérieures...

Basé à Genouillac, il intervient jusqu'à 60 kilomètres autour de notre Commune pour tout projet de rénovation, dépannage ou construction neuve.



Contact : 07.60.68.82.45 - toitureettradition23@gmail.com—<https://toiture-tradition-23.odoo.com> et sur les réseaux sociaux

ROULE MA BEAUTÉ



Depuis l'été dernier, Marylène Maillet installe sa caravane une fois par mois sur le parking derrière l'église pour vous proposer des soins esthétiques.

Son institut de beauté propose épilations, soin du visage et du corps, onglerie et maquillage.

Une parenthèse de détente.

Contact : 07.49.79.23.97—Roulemabeaute@gmail.com.

Facebook : Roule ma beauté

PHARMACIE

Suite à l'incendie des locaux à la mi septembre, notre pharmacie a été fermée 2 mois et demi.

Elle est réouverte depuis le 1er décembre dans des algécos juste sous l'officine.

Madame Fabert et son équipe espère pouvoir réintégrer la pharmacie début avril.



GENDARMERIE

Nouvelle Planification à compter du 01 janvier 2026 :

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
CHATELUS-MALVALEIX	Matin	08h / 12h	08h / 12h	FERME	FERME	FERME	08h / 12h	09h / 12h
	Après-Midi	14h / 18h	14h / 18h	FERME	FERME	FERME	14h / 18h	15h / 18h
BOUSSAC	Matin	FERME	FERME	08h / 12h	08h / 12h	FERME	FERME	FERME
	Après-Midi	FERME	FERME	14h / 18h	14h / 18h	FERME	FERME	FERME
BONNAT	Matin	FERME	FERME	FERME	FERME	08h / 12h	FERME	FERME
	Après-Midi	FERME	FERME	FERME	FERME	14h / 18h	FERME	FERME

NOTA : Lorsque les Brigades sont fermées à l'Accueil du Public, les portels de ces unités sont toujours activés (7j/7) et permettent de vous répondre et de vous prendre en charge.

Il y a 100 ans...

GENOUILLAG AU FIL DU TEMPS...

RACONTÉ PAR MICHELLE DAYEN

L'année 1926 - 1^{er} semestre

Au cours de l'année 1926, la commune de Genouillat a enregistré 23 naissances, 10 mariages, 31 décès. Deux reconnaissances d'enfants par leur mère : l'un né à Genouillat en 1913 et l'autre né à Châteauroux en 1926. Aucune transcription d'acte de décès.

État civil du 1^{er} semestre 1926

Naissances – Le 5 janvier, René Pierre Floquet, Fromenteau ; le 8 janvier, Ida Maria Baraldo, Pommeroux ; le 23 février, René Leprat, Chambon ; le 20 février, Madeleine Cardinaud, Chanterane ; le 1^{er} mars, Georgette Menuret, Prébourgnon ; le 13 mars, (2 naissances) Germaine et Marcelle Brunaud, Montfargeau ; le 29 mars, Robert André Rapin ; le 20 avril, Henri Marcel Ferrandon, La Forêt ; le 25 avril, Mélanie Marcelle Chicot, Montfargeau ; le 2 mai, Pierre Maurice Galland, Moulizou ; le 14 mai, Marcel Elie Audoux, Argères ; le 17 mai, Marcel Millet, Moulizou ; le 20 mai, Pierre Paul Auvity, Les Charderies ; le 23 mai, Suzanne Marcelle Potier, Argères ; le 12 juin, Andrée Marthe Petitjean, Les Poiriers ; le 14 juin, Madeleine Lucie Paquet, La Cour.

Mariages – Le 13 février, (2 mariages) Gustave Marcel Forest, 26 ans, maçon, Les Poiriers et Fernande Pinet, 17 ans, sans profession, Blandat ; Gustave Georges Léon Moreigne, 24 ans, cultivateur, Glaudeix (Bonnat) et Andrée Juliette Forest, 22 ans, sans profession, Les Poiriers ; le 25 février, Georges Émile Alphonse Gaumet, 23 ans, maçon, Le Nouallet et Émilienne Georgette Irma Pilat, 18 ans, sans profession, Demardeix ; le 9 mars, Fernand Louis Paulin Blanchon, 24 ans, chauffeur-mécanicien, Paris 11^e et Augustine Rosalie Boury, 22 ans, sans profession, Rebouyer ; le 5 juin, Marius Maurice Rémy Jeannot, 31 ans, cultivateur, Les Chez et Louise Aimée Léontine Janiaud, 24 ans, sans profession, Chadières ; le 12 juin, (2 mariages) André Jean Auxière, 21 ans, cultivateur, Le Nouallet et Louise Julia Menuret, 17 ans, cultivatrice, Prébourgnon ; René Auguste Poirier, 24 ans, cultivateur, Chez Génie (La Cellette) et Marie Éléonore Auxière, 18 ans, cultivatrice, Le Nouallet.

Décès – Le 21 janvier, Émilie Dupoirier veuve Pierre Léon Debourges, 81 ans, négociante, le bourg ; le 1^{er} février, Joseph Maldant veuf Élisabeth Chicot, 86 ans, ex maçon, Le Bois Michelet ; le 23 février, Marie Leprat veuve Gabriel Ducluzeau, 83 ans, sans profession, Verrières ; le 1^{er} mars, Marie Mégret veuve Gabriel Périgaud, 91 ans, sans profession, Les Poiriers ; le 14 mars, Marie Férandon épouse André Blaize, 71 ans, sans profession, Rebouyer ; le 16 mars, Jeanne Audoux veuve Silvain Parot, 80 ans, sans profession, Moulizou ;

le 20 mars, Alexis Picaud époux Marie Chareille, 61 ans, cultivateur, La Cour ; le 27 mars, Charles Gendreau époux Marie Adèle Butte, 62 ans, cultivateur, La Chaume ; le 2 avril, Madeleine Gayaud veuve Pierre Louis Malardier, 83 ans, Les Chez ; le 25 avril, François Alphonse Bargat époux Anne Mégret, 67 ans, cultivateur, Blandat ; le 30 avril, (2 décès) Jean Brosset époux Marie Furet, 65 ans, La Villa de la Gare et Jacques Alexandre Patard, époux Marie Labetouille, 59 ans, Blandat ; le 9 mai, Françoise Trillaud veuve Jean Combeau, 83 ans, le bourg ; le 21 mai, Marie Four veuve Jean Aimédieu, 56 ans, Rebouyer ; le 1^{er} juin, Jacques Prévost époux Marie Lauzanne, 65 ans, Montfargeau ; le 18 juin, Pierre Pedoux veuf Elisabeth Bergeron, 79 ans, le bourg ; le 19 juin, Jean Patard époux Marie Merot, 74 ans, Ambeau.

Au conseil municipal ...

Uniformes des sapeurs pompiers - Pour achever la réorganisation de la Compagnie des Sapeurs Pompiers, le conseil municipal s'est adressé à la société Tiffeneau, dans l'Oise, spécialisée dans la confection de ces uniformes. Elle lui fournira les 16 uniformes demandés moyennant la somme de 2516 fr 15 payable en deux termes : l'un de 1500 fr à la réception et l'autre de 1016 fr 15 dans les six mois suivants.

Agrandissement du cimetière - Une commission spéciale de cinq membres est nommée pour représenter la commune lors de l'estimation par le jury d'expropriation, du terrain appartenant à Mme Conçaix.

Travaux urgents à l'école de garçons - Suite aux intempéries de ces derniers mois, la cheminée de la mairie et la toiture de la 2^e classe nécessitent d'importantes réparations.

Chemin vicinal n° 8 du Nouallet – M. Antoine Jean, qui a construit le chemin vicinal de La Roussède, se charge de le faire pour la somme de 14300 fr mais demande la dispense du versement d'une caution.

Hausse du salaire des cantonniers – À compter du 1^{er} juillet, le salaire des cantonniers passera de 300 à 350 fr mensuels. D'autre part, un nouveau cantonnier a été nommé pour remplacer M. Prévost décédé. Il s'agit de M. Bourdin.

Secours pour femmes en couches – Les cinq demandes qui ont été faites sont accordées aux intéressées.

En France au cours de ce premier semestre...

L'année 1926 voit l'éclatement du *Cartel des Gauches** , la succession des gouvernements, la chute du franc, *Fondé en 1924, le *Cartel des Gauches* regroupait les socialistes SFIO, les radicaux socialistes, les républicains socialistes et la gauche radicale contre les modérés et la droite.

Le 6 mars 1926, le gouvernement Aristide Briand est renversé lors de la présentation de la loi de Finance par Paul Doumer.

Le 9 mars, Aristide Briand forme un nouveau gouvernement plus au centre marqué par le départ de Daladier et Chautemps et l'attribution du ministère des Finances au radical Raoul Péret.

Du 31 mars au 4 avril, la loi de Finance est adoptée grâce à l'abstention des socialistes et de la droite modérée. Cette loi présente un budget équilibré, majore la taxe sur le chiffre d'affaires des entreprises et institue un impôt exceptionnel, une « taxe civique » sur le revenu.

Le 15 juin, le gouvernement Briand qui a obtenu une très courte majorité sur une question de confiance, démissionne.

Le 24 juin, Aristide Briand, président du Conseil, forme un nouveau gouvernement plus orienté vers le centre droit. C'est le neuvième.

Mais, le 14 juin, départ de Robert Sexé et Henri Andrieux, à la porte Maillot de Paris, pour un premier tour du monde à moto. Arrivée prévue le 3 décembre 1926 à Bruxelles, si tout va bien.

Pendant ce temps, dans le monde ...

Le 3 mai 1926, en Grande-Bretagne, les mineurs se mettent en grève – Les sociétés minières confrontées à une baisse conjointe de leur production et de leurs profits envisagent de restaurer leur compétitivité grevée notamment sur la réévaluation de la livre sterling, en imposant à leurs ouvriers une baisse de salaire et une augmentation de leur temps de travail. Par solidarité, des ouvriers d'autres secteurs les rejoignent. Le 4 mai, le nombre de grévistes atteint 1,5 million. C'est la 1^{ère} grève générale de l'histoire britannique.

En Italie, Mussolini se conforte dans la dictature – Depuis l'attentat préparé contre lui mais déjoué, la loi du 24 décembre 1925 confère à Mussolini la totalité du pouvoir exécutif et la possibilité de faire des lois sans en référer au Parlement.

Au Maroc, la guerre du Rif prend fin – Cette guerre coloniale qui a opposé les combattants d'une tribu dirigés par Abdelkrim à l'armée espagnole soutenue, à partir de 1925 par l'armée française, prend fin le 27 mai quand Abdelkrim se rend aux troupes françaises. Une guerre meurtrière qui a fait 10 000 morts dans le camp des Rifains et 2 500 côté français.

Chez nous, dans le département de la Creuse ...

Mouvement de la population – La dernière statistique établit comme suit le mouvement de la population en Creuse, pour l'année 1925 : Naissances d'enfants déclarés vivants : 711 ; Décès : 728 ; Mariages : 246 ; Divorces : 15. La population ne s'est donc pas accrue dans le département puisque les décès l'emportent de 17 unités sur les naissances.

Le froid, la neige, la pluie et encore la neige... Beaucoup de mauvais temps au cours de ce premier semestre – Au tout début de l'année, après plusieurs jours d'un froid très vif, -11°, la neige s'est mise à tomber sur toute la région, atteignant 40 cm dans la partie montagneuse du département. Après une semaine de pluies abondantes en mai, le froid a fait son retour et la neige est tombée de nouveau atteignant 10 à 15 cm dans certaines parties du département. Les céréales ont beaucoup souffert. Nombreux sont les dégâts causés aux arbres fruitiers dont les branches ont été cassées. Les cours d'eau ont débordé en de nombreux endroits.

École ménagère agricole de la Creuse – Une visite officielle de l'École ménagère de la Creuse aura lieu à Saint-Martial-le-Mont, le jeudi 4 février, dans la matinée. Les jeunes filles seront vues dans les divers travaux du ménage et la visite sera complétée par une exposition de leurs travaux de couture et de lingerie. La prochaine session s'ouvrira à Magnat-l'Etrange, le lundi 11 février.

La vente du pain au poids – La préfecture reçoit de nombreuses lettres émanant de personnes qui se plaignent que les boulanger ne vendent pas le pain au poids. Les boulanger qui contreviennent aux prescriptions de l'article 2 de l'arrêté préfectoral s'exposent à se voir dresser une contravention. Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Chambon contre un boulanger de cette ville et un autre contre un boulanger de la commune de Budelière qui vendaient aux mines d'or du Châtelet du pain ne pesant pas le poids.

Inauguration du barrage d'Éguzon – Le barrage hydroélectrique d'Éguzon, l'un des plus grands d'Europe, construit par l'entreprise de travaux publics Léon Chagnaud, sur la rivière Creuse, dans le département de l'Indre, sera officiellement inauguré le samedi 5 juin par MM. de Monzie, ministre des travaux publics et Binet, ministre de l'Agriculture.

François Binet et Léon Chagnaud ont des origines creusoises. Le premier est né à Bonnat, en 1880, et Léon Chagnaud est né au Bourg d'Hem, en 1866. L'un et l'autre ont des liens avec Genouillat. Le premier a épousé en 1908 à Paris, Émilie Jeanne Godard, fille de Baptiste Godard, entrepreneur, né à Rebouyer. Le second a épousé à la mairie de Genouillat, en 1893, Pauline Charlotte Eugénie Jouanny, née à Bonnat, fille de Marie Clotilde Eugénie Peyrot, dont le père est notaire à Bonnat, et de Charles Jouanny, riche propriétaire

terrien. Veuve de Charles Jouanny en 1886, Marie Clotilde Eugénie épouse en secondes noces Arthur Verneuil, notaire à Genouillat, en 1888.

L'heure d'été – Dans le département comme dans tout le pays, l'heure légale sera avancée de 60 minutes dans la nuit du 17 au 18 avril 1926, à 23 heures. L'heure normale sera rétablie le 2 octobre, à 24 heures.

Vacances scolaires – Le Conseil départemental a fixé, dans sa dernière séance, les grandes vacances des Écoles primaires élémentaires pour l'année 1926. La sortie aura lieu le samedi 31 juillet après la classe du soir et la rentrée le vendredi 1^{er} octobre au matin.

À Genouillat...

Association des commerçants – Réunis à la mairie le 14 janvier, les commerçants ont décidé de se grouper en société et de se rattacher au Syndicat de défense du commerce et de l'industrie de Guéret. Ils protestent avec énergie contre les charges trop lourdes qui grèvent le commerce et les nouveaux impôts qu'ils devront acquitter. Ce fort mécontentement devra remonter, par l'intermédiaire du Syndicat de Guéret, aux pouvoirs publics.

Récompenses aux musiciens en ce début d'année – Parmi les médaillés du département, la médaille d'honneur musicale a été décernée à Henri Taranchon, de Genouillat.

En 1922, la fanfare municipale de Genouillat a été réorganisée. Il a été procédé à la réparation de certains instruments, d'autres ont été remplacés. Un bureau de cinq membres a été formé avec pour président : M. Deguéret ; vice président : M. Guillot ; secrétaire : M. Aujean et trésorier : M. Michaud. Le chef de musique est Firmin Taranchon.

Des coups et des blessures – Début janvier, étant ivre et sur refus de se voir servir une consommation, E. Crétaud, 22 ans, domestique, a brisé une vitre de l'établissement Taranchon et le dessus d'une cuisinière en fonte. Il regrette les faits et s'est engagé à réparer les dommages. Début mars, Auguste Déchiron, 42 ans, blessé de guerre, amputé du bras gauche, habitant Genouillat, a été frappé d'un violent coup de poing par Alfred Dunois, 59 ans, débitant à Châtelus-Malvaleix. La gendarmerie a verbalisé.

Service des trains – Ligne Guéret - La Châtre – La Compagnie d'Orléans informe le public, qu'à l'occasion des fêtes de Pâques, les trains 5 331 (La Châtre à Guéret) et 5 332 (Guéret à La Châtre) seront rendus mixtes (3^e classe seulement) sur tout leur parcours le 27 mars, les 1^{er}, 2, 10, 11, 12 avril. Le service d'été des chemins de fer commencera le 15 mai.

Trouvé mort dans son grenier – Le 27 mars, à la ferme de la Chaume, au village de Chadières, M. Charles Gendraud, âgé de 61 ans, fermier, a été trouvé mort dans son grenier. Le docteur Fayolle de Bonnat, a conclu à une hémorragie cérébrale.

Accident mortel – Lundi soir 12 avril, M. Jacques Dutheil, âgé de 60 ans, a été renversé par son cheval dont l'un des sabots lui a meurtri le corps. Transporté d'urgence à l'hôpital de Guéret pour y subir une opération, le malheureux a succombé.

Jacques Dutheil était fermier au village des Poiriers, dans le domaine Périgaud.

Certificat d'études primaires – Le certificat d'études primaires aura lieu à Genouillat (garçons et filles) le 30 juin. L'appel se fera dans tous les centres à 7 heures 30.

Sources : Registres d'état civil de la commune de Genouillat, année 1926 ; procès verbaux des délibérations du conseil municipal, année 1926 ; presse de l'époque.



LE COMICE AGRICOLE

Retour en images

Le 20 septembre dernier, Genouillac a reçu le Comice Agricole de l'ancien canton de Châtelus-Malvaleix.

Avec un programme très complet, la journée a été une réussite.
Un grand merci à tous les bénévoles.



Intercommunalité



PORTES DE LA CREUSE
en marche

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHE

PLUi

L'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se déroule du 5 décembre 2025 au 13 janvier 2026. Durant ces 40 jours, plusieurs permanences sont mises en place afin que la commissaire enquêteur reçoive vos avis. Des registres sont mis à disposition au siège de l'EPCI, dans chacune des mairies ainsi que sur notre site internet. Le dossier est consultable sur notre site internet <https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/plui/>, au siège de l'EPCI, à France Service Bonnat et dans les mairies de Châtelus-Malvaleix et Lourdoueix-Saint-Pierre.



Économie



Désormais, les professionnels du BTP peuvent déposer leurs déchets à la plateforme prévue à cet effet ! Elle se situe sur la Zone d'Activités des Ribattons à Lourdoueix-Saint-Pierre. Il est nécessaire d'adhérer à l'association EC3, qui assure la gestion du site et l'enlèvement des déchets, pour y accéder.

Contacts EC³ : 07-48-13-36-30 - contact@ecc23.fr

Tourisme

L'année 2025 a été placée sous le signe de la randonnée pour les Portes de la Creuse en Marche !

En effet, la nouvelle base VTT est désormais en fonctionnement, et deux circuits ont obtenu le label « Incontournable » sur le territoire. Vous pouvez retrouver l'ensemble des circuits sur le site : <https://www.rando-portesdelacreuse.com/>



Économie d'eau



La CCPCM vous offre des kits hydro-économies et vous permet d'obtenir un récupérateur d'eau à 38€ avec les aides de l'Agence de l'eau et du Département. Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de Communes

Restez connecté !

Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche

portesdelacreuse

Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche

IntraMuros

En savoir plus :
<https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>
Contact : 05 55 80 88 01 ou
accueil@portesdelacreuseenmarche.fr



TISS'ÂGES—SQUAT'ADOS

Parcours de l'Horreur

Cette édition du Parcours de l'Horreur, le 31 octobre au plan d'eau de Châtelus-Malvaleix, a été un beau moment partagé, rendu possible grâce à l'implication de 35 bénévoles (Genouillacois pour certain(e)s), adultes et adolescents réunis.

Nous avons pu offrir une expérience terrifiante et inoubliable à notre public.

Et le succès a été au rendez-vous : **236 courageux participants** ont osé s'aventurer dans notre univers effrayant tout autour du plan d'eau de la Roussille à Châtelus-Malvaleix.

Entre frissons, rires nerveux et montées d'adrénaline, chacun a pu profiter d'un moment hors du temps.

Nous tenons à saluer l'investissement, la créativité et l'énergie de chaque bénévole : maquillage, scénarios, décors, jeux d'acteurs... Rien n'a été laissé au hasard pour plonger les visiteurs au cœur de l'horreur !

Merci à tous les participants pour leur enthousiasme, leurs cris (parfois) et leurs sourires (souvent) en sortie de parcours.

Un Festi'Familles réussi à Genouillac !

Le dimanche 16 novembre 2025, la salle des fêtes de Genouillac a vibré au rythme de la bonne humeur et du partage à l'occasion du Festi'Familles — « *La chasse aux fruits de Rémi* ».

Organisée par Tiss'âges et les services Petite Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes des Portes de la Creuse en Marche, ce bel après-midi a réuni un peu plus de quarante participants, petits et grands, prêts à jouer le jeu jusqu'au bout.

Les familles étaient au rendez-vous, enthousiastes et curieuses de découvrir les nombreuses animations proposées : ateliers autour des aliments, parcours moteur, jeux en équipe, battle de jeux de société fruités et bien sûr la grande chasse aux fruits menée pour aider Rémi, le personnage emblématique de la journée.

Grâce à l'implication de tous, son grand livre de recettes a pu être dévoilé... et rempli de nombreuses et excellentes idées de bons petits plats que Rémi n'hésitera pas à tester !

L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, portée par une équipe d'animation dynamique et investie.

Et surtout, un immense merci à nos bénévoles qui ont fait de cet événement une réussite totale !
Rendez-vous l'année prochaine... si vous l'osez encore



Entre découvertes, rires et coopération, chacun a pu profiter d'un moment simple et joyeux, favorisant les échanges intergénérationnels et le plaisir de jouer ensemble. Le goûter offert a permis de conclure cette journée sur une note gourmande très appréciée.

Un immense **merci à toutes les familles** pour leur participation et leur enthousiasme, ainsi qu'aux partenaires pour leur présence et leur énergie. Grâce à vous tous, cette édition du Festi'Familles a été un véritable succès !



Nous reviendrons l'année prochaine pour de nouvelles aventures à partager avec vous !!

En attendant Bonne année !!!

A·D·P·B·C·

Service de Repas à Domicile

Un service simple à mettre en place !!

Pour qui ?

Le service de portage à domicile est à la disposition de tous, sans condition d'âge, ni de situation.

Facile et rapide !

Vous pouvez bénéficier de ce service sur simple demande téléphonique. Sa mise en place ne demande que 7 jours, pour la durée de votre choix.

Pratique !

Un repas peut vous être livré pour chaque jour de la semaine ou seulement pour les jours de votre choix.

Souple !

Vous pouvez interrompre la livraison définitivement ou provisoirement, sur simple appel téléphonique.

Une seule obligation, nous prévenir 7 jours à l'avance pour toute modification.

Pour obtenir des renseignements, contactez Le Service de Repas à Domicile – ADPBC

1, rue des moutons– 23270 Châtelus-Malvaleix 05.55.62.80.92. les lundi – mardi et jeudi de 9h à 17h ou, en dehors de ces horaires, notre agent de livraison au 06.16.70.50.57.

SPANC

LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Le traitement des eaux usées, pourquoi et comment ça marche ?

Quand je me lave, fais la vaisselle ou vais aux toilettes, mes eaux usées doivent être dépolluées avant de retourner dans la nature.

- Si je suis raccordé au tout-à-l'égout, elles partent vers une station d'épuration.
- Si je ne le suis pas, c'est à moi d'assurer le traitement sur mon terrain grâce à une installation d'Assainissement Non Collectif (fosse septique, épandage, etc.).

Pour **ne pas polluer** mon terrain ou prendre le risque d'être malade, mon installation doit comprendre un ou **plusieurs ouvrages adaptés** à mon sol, mon terrain et à mes habitudes de vie. Par exemple, une simple fosse septique ne garantit pas une bonne dépollution. En revanche, associer une fosse toutes eaux à un filtre à sable bien entretenus, c'est l'assurance d'une installation performante et sûre.

Des repas de qualité !

Nos repas sont cuisinés par un traiteur professionnel.

Ils se composent d'un déjeuner complet avec entrée, plat de viande ou de poisson avec légumes, fromage et dessert ainsi que le pain et d'un supplément pour le dîner : potage.

Certains régimes (sans sel, sans sucre...) peuvent être respectés et les repas hachés si nécessaire.

Le conditionnement

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité alimentaire, les repas sont conditionnés en barquettes soufflées micro-ondables. Leur contenu peut aussi être réchauffé de manière traditionnelle.

Les livraisons

Elles ont lieu en fin de matinée et après-midi, les lundis, mercredis et vendredis.

Tarifs

8.50 euros le repas

Un SPANC, c'est quoi et à quoi ça sert ?

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) contrôle si mon installation est conforme et en bon état. Si des éléments manquent ou fonctionnent mal, le SPANC me conseille sur les solutions adaptées. Une fois mon projet de travaux défini, le SPANC doit le valider avant que je passe à la phase de réalisation.

Le SPANC devra également vérifier les travaux avant leur remblaiement. Pour que mon installation reste efficace dans le temps, je l'inspecte et je l'entretiens au moins une fois par an.

A chaque contrôle, un rapport de visite m'est envoyé ainsi qu'une facture. Si je souhaite **vendre ma maison**, il faut que mon notaire joigne à l'acte de vente un rapport de contrôle du SPANC de moins de 3 ans. S'il a plus de 3 ans, alors je demande au SPANC de vérifier le fonctionnement de mon installation.

**Plus d'information sur www.evolis23.fr
et sur le guide pratique de l'ANC.**

NOUVELLE-AQUITAINE THD, LE SERVICE PUBLIC DE LA FIBRE EN NOUVELLE-AQUITAINE

LA FIBRE CHEZ VOUS



CONNEXIONS SIMULTANÉES
NAVIGATION RAPIDE



TÉLÉPHONIE INTERNET
ILLIMITÉE



TV ULTRA HD
SERVICES ET JEUX EN LIGNE

FIN DU RÉSEAU CUIVRE - PLACE À LA FIBRE



Dès le 1er janvier 2026 : fin de l'installation et de l'entretien réseau cuivre
ADSL, téléphonie fixe traditionnelle



Et au plus tard au 31 janvier 2027

- Plus d'accès internet
- Téléphonie coupée
- Perte des services connectés (alarme, téléassistance...)

**VOUS ÊTES DANS L'INCAPACITÉ DE VOUS INSCRIRE EN LIGNE
POUR LE RACCORDEMENT À LA FIBRE ?**

**RENDEZ-VOUS À LA MAIRIE DE GENOUILLAG
LE 4 FÉVRIER 2026**

de 9h à 12h et de 14h à 17h



Un grand réseau public financé par vos collectivités



LES ÉTABLISSEMENTS
PUBLIQUES DE COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE

avec le soutien de



EVOLIS

Calendrier de collecte des déchets

Un calendrier unique pour l'ensemble de la Commune

1 MES JOURS DE COLLECTE À PARTIR DU 01/02/2026



FÉVRIER | 02

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS | 03

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
23	24	25	26	27	28	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL | 04

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI | 05

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN | 06

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET | 07

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT | 08

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE | 09

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE | 10

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE | 11

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE | 12

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JANVIER 2027

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOIRE
LUNDI
tous les 15 jours
SEMAINE IMPAR



ADOPTEZ LES TRI-FLEXES!
1 Je sépare les déchets imprimés
2 Je vide les emballages
3 Pour réduire ma poubelle, je composte!
4 Je dépose en vrac dans le bac jaune



Une question sur le tri ?
La réponse dans ma poche !
» L'application Guide du tri



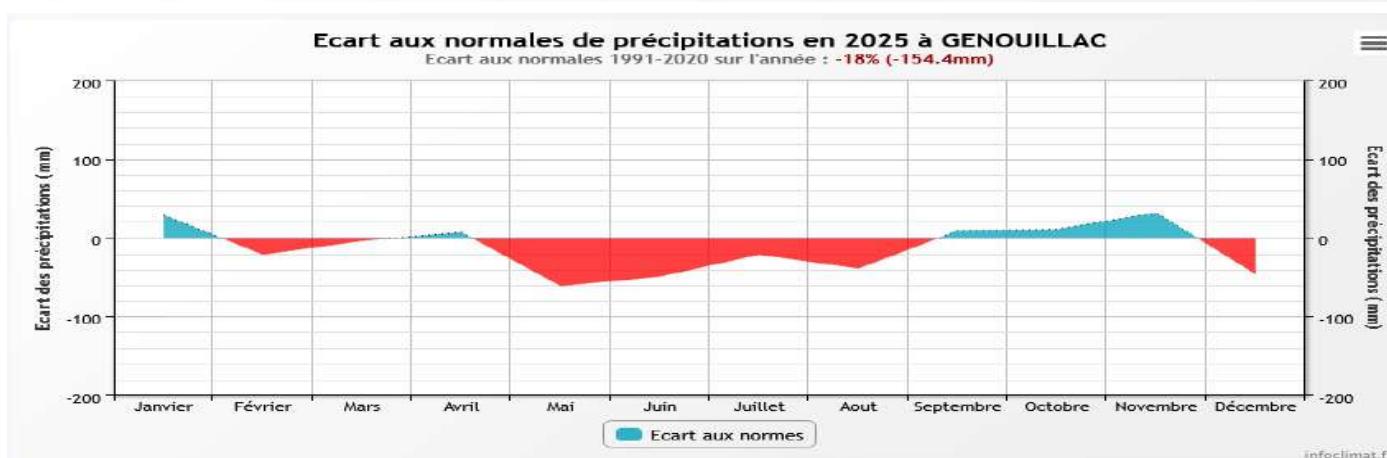
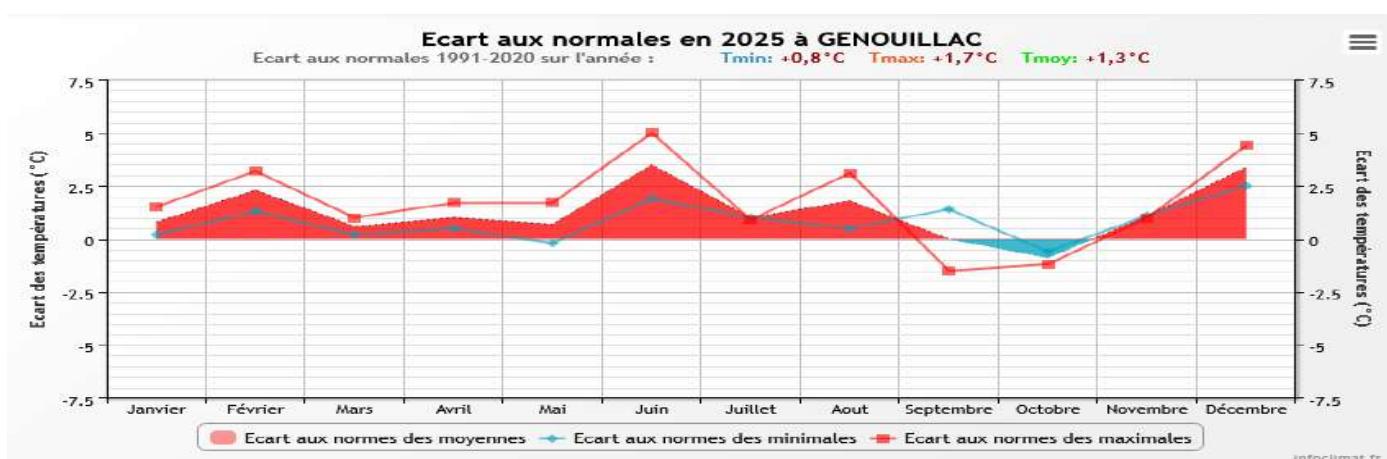
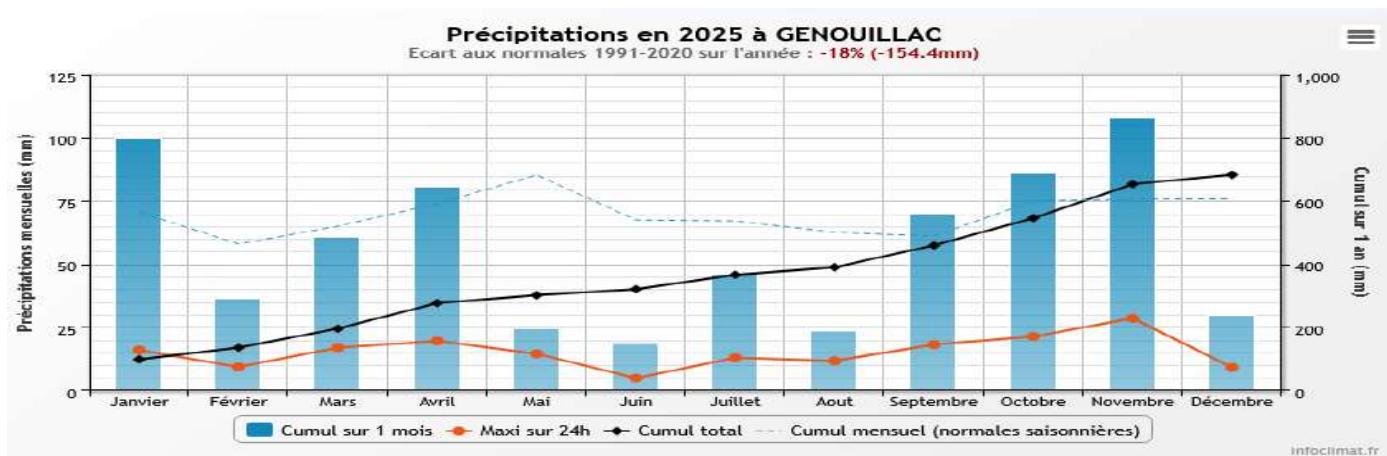
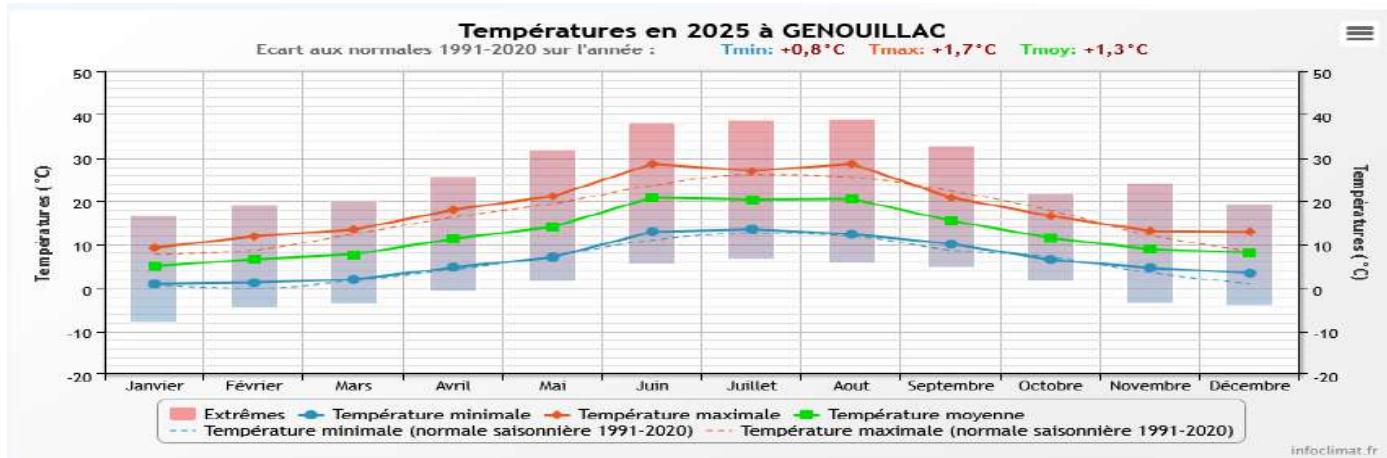
Toutes mes démarches :
• www.evolis23.fr
• relationusagers@evolis23.fr
• 05 55 89 86 06



Météorologie

2ème semestre 2025

Données recueillies le 17/12/25 Source : Infoclimat.fr



Agenda

A noter dans vos agendas

16 janvier	Cérémonie des vœux
23 janvier	Nuits de la lecture : Petits champions de la lecture & découverte de la biographie de M. Bonnet, Genouillacois
21 février	Repas dansant du club de gym
15 & 22 mars	Élections municipales
21, 22 & 28 mars	Spectacle de la Troupe Infernale
19 avril	Concert jazz & blues de Genouillac en Fêtes
25 avril	Repas de l'école
8 mai	Commémoration de la fin de la 2ème Guerre Mondiale
14 juin	Vide grenier de Genouillac en Fêtes

d'autres événements sont en cours de programmation, retrouvez les sur :

- le site internet genouillac-23.fr,
- l'application CentoAccess,
- la page facebook,
- le feuillet d'information mensuel C'est bon à savoir !



COMMUNE DE GENOUILLAC



MEILLEURS VŒUX

Le Maire

et le Conseil Municipal

ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie des vœux

Vendredi 16 janvier 2026 à partir de 19h00, à la salle des fêtes

Inscription auprès du secrétariat de la Mairie au 05.55.80.74.25 ou mairie@genouillac-23.fr

